

Amiotte-Suchet Laurent et Anchisi Annick, 2020. « “Quand on rentrait, c’était pour la vie”. Vieillesse et dépendance dans les communautés contemplatives », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 190, pp. 165-187. <https://doi.org/10.4000/assr.50962>

Laurent Amiotte-Suchet
Annick Anchisi

« Quand on rentrait, c’était pour la vie »

Vieillesse et dépendance dans les communautés contemplatives

Utopie pratiquée (Séguy, 1972 : 330), la vie monastique et contemplative est exigeante ¹, tant du point de vue des rythmes que de celui de la formation religieuse tout au long de la vie. Elle se caractérise par une organisation interne fondée sur la séparation radicale du monde (Hervieu-Léger, 2015) et renvoie traditionnellement à l’idée de « mort au monde » ². Ayant choisi de mettre au centre de leur existence la prière et l’étude, les moines et moniales sont des individus atypiques, dont l’engagement est plus exclusif que celui des religieux et religieuses des congrégations apostoliques qui œuvrent (ou ont œuvré) dans la société civile à travers l’enseignement, les soins ou l’assistance aux démunis. Le monde monastique est fréquemment pensé comme un monde clos, hiérarchique et contraignant, où les règles s’appliquent à tous et à toutes. La vie collective des moines et moniales se fonde sur un assujettissement volontaire de chacun·e à la règle de l’ordre et à ceux ou celles qui sont chargé·e·s de la faire respecter (père, mère, abbé, abbesse, supérieur·e, prieur·e, prévôt·e, etc.). Malgré la pluralité des ordres et congrégations qui se sont développés tout au long de l’histoire du christianisme ³, toutes et tous ont au moins en commun l’exigence d’une vie communautaire où l’ensemble des richesses sont mutualisées.

1 Dans la tradition catholique, le moine représente l’idéal-type du virtuose religieux, il appartient à un corps de purs au sein d’une Église de fidèles (Weber, 1996 : 177-239). Sur l’engagement et l’exemplarité dans le monachisme, voir aussi Séguy, 1972 et Turina, 2006.

2 Jusqu’à la révolution française, les vœux monastiques (vœux solennels) étaient juridiquement reconnus comme « mort civile » puisque celui ou celle qui les prononçait perdait en principe ses droits sur le plan juridique : posséder, acheter, vendre, voter, agir en justice, hériter, transmettre (Landry, 1900). Malgré l’abolition légale des vœux de religion en France (1791), l’engagement religieux a conservé toute sa portée symbolique dans le droit canon (Maire, 2000). Cette notion de « mort au monde » est aujourd’hui remise en question, moins par la réalité qu’elle recouvre que par l’image négative qu’elle pourrait représenter. On préfère les formulations « séparé·e du monde » ou « solitaires pour être solidaires » (prieure, 71 ans, entretien du 24 juillet 2018). Ce qui est recherché ici ce n’est pas de s’extraire des bruits du monde, c’est d’y apporter une réponse par un type de vie exceptionnel.

3 Sur la naissance du monachisme chrétien et son développement, voir Dubois, 1974 ; Chélini, 1991 et Hasquenoph, 2009.

et où toute forme de jouissance personnelle est proscrite, subordonnant ainsi l'individu à un collectif ⁴ Même si la radicalité de la clôture est généralement appréhendée par les observateurs extérieurs de manière caricaturale – la clôture est souvent plus poreuse qu'il n'y paraît –, il n'en demeure pas moins que les ordres contemplatifs et leurs communautés se sont toujours attachés à des formes d'autarcie invisibilisant les conditions de vie effectives de leurs membres. La mise en application des règles de vie et les principes sur lesquels reposaient les hiérarchies au sein du groupe ont pu connaître d'importantes évolutions, notamment à partir des années 1960 (après Vatican II) avec par exemple la suppression des sœurs de rang ou des frères convers, soit d'une hiérarchie inscrite dans les divers statuts et pouvoirs respectifs.

Les recherches que nous menons portent sur le vieillissement des congrégations religieuses catholiques romaines et ses effets sur la vie conventuelle. La perte d'influence du christianisme dans les sociétés nord-occidentales a drastiquement affecté les vocations dans la seconde moitié du xx^e siècle (Sevegrand, 2004 ; Rousseau, 2009). Depuis plusieurs décennies, les communautés religieuses diminuent et vieillissent, en Europe de l'Ouest tout du moins, et doivent aujourd'hui se réorganiser pour assurer la prise en charge de leurs membres âgé·e·s. De 2014 à 2017, nous avons étudié la transformation de couvents de religieuses apostoliques en institutions de soins pour personnes âgées, établissements médico-sociaux (EMS) en Suisse romande (canton de Fribourg) et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en France voisine (départements du Doubs, de Haute-Saône et de Haute-Savoie), dans le cadre d'une recherche ethnographique financée par le *Fond national de la recherche scientifique en Suisse* (FNS) ⁵. L'enquête a montré que les congrégations religieuses apostoliques impliquées dans cette transformation étaient obligées de traiter avec les États respectifs (Anchisi *et al.*, 2016), notamment pour des questions de droit d'exploitation ou encore de normes sanitaires. Pour cela, elles ont dû engager du personnel laïque (direction, administration, équipes soignantes, personnel technique) avec lequel il leur faut constamment négocier (Amiotte-Suchet, 2017). Enfin, ces congrégations ont dû repenser leurs missions traditionnelles concernant la place et le rôle des religieuses âgées·e·s dans leurs textes officiels, conventions et règles (Anchisi, Amiotte-Suchet, 2018). Ce processus a été accompagné d'initiatives comme des expositions, des interventions dans les médias, des sessions de formation

4 Les quatre principales règles sur lesquels se fondent les ordres religieux contemporains – règle de saint Basile, règle de saint Augustin, règle de saint Benoît, règle de saint François – prescrivent la vie communautaire et le partage des richesses.

5 « Le prix de la coutume. Communautés religieuses, vieillesse et évolution de la prise en charge de soins » (recherche Fonds National suisse de la recherche scientifique (FNS), division I, projet n° 149678) (<https://emscouvent.hesav.ch>). L'enquête a porté sur six institutions de soins d'origine congréganiste : trois établissements médico-sociaux (EMS) de la ville de Fribourg (appartenant aux Ursulines, aux sœurs d'Ingenbohl et aux sœurs de Saint Paul) et trois établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) situés en Franche-Comté et en Haute-Savoie (appartenant aux sœurs de la charité de Sainte Jeanne-Antide Thouret).

pour le personnel soignant, la participation à notre recherche par exemple, révélant le passage d'une existence matérielle historiquement et socialement ancrée à une présence aujourd'hui davantage symbolique

L'enquête menée de 2014 à 2017, sur des communautés religieuses féminines apostoliques, est actuellement prolongée par une nouvelle recherche ethnographique⁶, consacrée cette fois aux ordres contemplatifs féminins et masculins. Cet article vise à comprendre comment les communautés contemplatives ou semi-contemplatives⁷ vivent, appréhendent et anticipent (ou pas) l'expérience du vieillissement. Il s'appuie à la fois sur les matériaux de la première étude, sur une enquête exploratoire menée en 2017-2018 dans des couvents et monastères de Suisse romande et de France voisine⁸, ainsi que sur les premiers terrains⁹ réalisés en 2018 et 2019 dans le même territoire. Les communautés religieuses où nous avons pu mener nos investigations sont rattachées à divers ordres et fraternités: Carmélites, Cisterciennes, Bénédictines, Clarisses, Dominicaines, Visitandines, Fraternité des Petites Sœurs de Jésus, Communauté monastique œcuménique, Chanoines réguliers de Saint-Augustin ou de Prémontrés, Franciscaines, Carmes Déchaux. C'est à partir de ces données que nous interrogerons les particularités de la gestion monastique et/ou contemplative de la vieillesse.

Des communautés en bonne santé rattrapées par la vieillesse

Si l'on constate une augmentation de l'espérance de vie en bonne santé en Suisse comme en France, l'amélioration ne profite pas de façon égale selon les catégories d'âge et les appartenances sociales (Cambois, Robine, 2001, 2008; Dozon, Fassin, 2001; Aiach, 2010; OFS, 2015). Les conditions de vie au jeune âge ont par ailleurs une incidence sur celles vécues à un âge élevé, tout comme sur les incapacités de tous ordres. Le développement des connaissances gérontologiques, l'accès aux soins, les actions en direction des populations

6 « Vivre et vieillir séparé du monde. Stratégies de préservation des ordres monastiques » (recherche FNS, Division I, projet n° 179047 (<https://vieillirmonastere.hesav.ch>))

7 À la différence des congrégations apostoliques qui exercent des activités dans la société civile (enseignement, soins, assistance, etc.), les ordres monastiques (cisterciens, bénédictins, etc.) sont essentiellement contemplatifs. Les activités étant centrées sur la prière, le travail et l'accueil, leurs membres ne sortent pas, en principe, du monastère. Dans les ordres mendiants (franciscains, dominicains, capucins, etc.) et chez les chanoines réguliers, la vie communautaire est généralement qualifiée de semi-contemplative puisque les membres de ces ordres, tout en s'attachant à une vie communautaire, conservent des contacts réguliers avec le monde extérieur par des activités essentiellement pastorales.

8 Durant cette période exploratoire (2017-2018), nous avons visité onze couvents et monastères et réalisé vingt entretiens avec des supérieur-e-s ou responsables d'ordres contemplatifs ou semi-contemplatifs. Les lieux de l'enquête incluent les territoires des diocèses catholiques de Lausanne-Genève-Fribourg et Sion (ce qui couvre l'essentiel de la Suisse romande) et ceux de Besançon, Belfort-Montbéliard et Saint-Claude.

9 Au terme des négociations menées durant l'enquête exploratoire, seize couvents et monastères (neuf établissements d'hommes et sept de femmes) ont accepté de participer à l'étude en accueillant les chercheur-e-s pour un séjour ethnographique de sept à dix jours. L'analyse proposée dans cet article repose essentiellement sur les matériaux issus des premiers terrains.

portées par les politiques sanitaires des États bénéficient d'abord aux personnes les mieux formées qui intègrent davantage les stratégies préventives. Si on peut affirmer que globalement la santé fonctionnelle et mentale s'est améliorée pour la catégorie des 65 à 80 ans, l'embellie reste moins évidente pour celle des 80 ans et plus pour laquelle les atteintes liées à l'âge et la perte d'autonomie subséquente se vérifient (Höpflinger, Bayer-Oglesby, Zumbrunn, 2011 ; Lalive d'Épinay, Bickel, Maystre, Vollenwyder, 2000 ; Lalive d'Épinay, Spini *et al* , 2008) Au grand âge, ces atteintes continuent néanmoins de se conjuguer avec des effets de position sociale (Grand, Clément, Bocquet, 2000) et de genre (Voléry, Legrand, 2012)

De nombreuses études se sont penchées sur la « bonne santé » des congrégations religieuses et ont permis de montrer que ces collectifs monosexués présentaient un taux de mortalité plus bas que dans la population générale, à catégorie d'âge égale (Fechner, 1961, cité par Laurin, Juteau, Duschesne, 1991; Flannelly, Weaver, Larson, Koenig, 2002) Régularité de la vie quotidienne, astreinte au travail jusqu'au grand âge, homogénéité des comportements et des pratiques, moindre exposition aux variables exogènes (accidents, risques liés à la maternité, produits toxiques, addictions) constituent autant de facteurs favorisant un meilleur état de santé et une diminution de la prévalence de la démence chez les religieuses les plus instruites (Tyas *et al* , 2007) Cette espérance de vie augmentée s'expliquerait aussi par la sélection de jeunes filles en bonne santé à leur entrée au couvent (Hasquenoph, 2009) et par la bonne gestion à l'interne du « capital santé », notamment pour des questions de gain en productivité (Laurin, Juteau, Duschesne, 1991), comme l'illustrent les extraits ci-dessous sur le soin apporté à la nourriture, aux conditions de vie et au repos dans une communauté monastique :

Entretien avec une moniale ¹⁰ de 76 ans (17 octobre 2018) Alors je pense que cette blanchisserie a pris beaucoup d'ampleur, et les responsables de l'époque ont vu, ben, il fallait donner à manger à ces travailleuses, donc on a commencé d'avoir du beurre, et puis de la confiture le jour de notre fête, et puis après on a commencé d'avoir de la confiture tous les jours, et puis après on a rajouté du fromage

Entretien avec une moniale de 79 ans (16 octobre 2018) Déjà au début la supérieure qui était très sévère, mais elle avait un cœur d'or, elle ne voulait pas qu'on ait froid, elle ne voulait pas qu'on ait faim, on n'a jamais eu faim, et c'était toujours bien chauffé, c'était toujours très bon

Entretien avec une moniale de 76 ans (17 octobre 2018) Un soir par semaine on pouvait partir se reposer, temps de repos, ce qu'on appelle la demi-heure de repos [...] ah c'était... oui les responsables ont toujours vu l'aspect santé, et puis après ben on a commencé à partir en vacances, des groupes, 17 à la fois, 16-17 à la fois, il ne restait plus que 15-16 sœurs ici, et après on échangeait

10 Afin de préserver l'anonymat de nos informateurs-trices, nous ne précisons pas à quelle communauté religieuse la personne interrogée est affiliée

Notons tout de même que les études menées sur les communautés monastiques offrent des résultats parfois contrastés, ne permettant pas de prouver une augmentation significative de l'espérance de vie dans tous les cas (Luy, 2011) Au tournant des années 1960, la diminution drastique des effectifs des ordres et congrégations rendra moins aisées les comparaisons avec la population générale Une étude récente sur l'importance positive de la vie communautaire pour « bien vieillir » comme religieuse (Corwin, 2017) montre enfin que celles qui sont âgées n'interprètent pas nécessairement la dépendance comme un échec L'interdépendance est vue positivement, comme un moyen d'être servies et de servir

Les diverses sources statistiques produites par l'institution catholique mettent en évidence la diminution constante du nombre des agent·e·s de l'Église en Europe depuis plus d'un demi-siècle¹¹ Par l'effet conjugué du vieillissement par la base (non-renouvellement des entrées) et par le sommet (allongement de la vie), les membres des ordres contemplatifs vieillissent comme ceux des congrégations apostoliques Sur nos terrains franco-suisse, les communautés religieuses, masculines ou féminines, apostoliques ou contemplatives, sont pour la plupart confrontées à leur vieillissement Sur un plan démographique, et principalement depuis les années 1960, les communautés de religieux et de religieuses s'amenuisent, comme elles en témoignent elles-mêmes: « pendant un certain nombre d'années, nous ne rajeunissions que quand l'aîné décédait (rire) » (supérieur d'une congrégation de chanoines réguliers, 69 ans, entretien du 12 juin 2017) Une supérieure nous indiqua par ailleurs: « Le décalage entre le nombre qui vieillit et puis les entrées Par chance, on est encore une communauté où il y a des entrées mais c'est pas..., ça ne va pas au même rythme » (supérieure de fraternité, 60 ans, entretien du 11 juillet 2017)

Concernant les communautés contemplatives masculines et féminines qui font l'objet de nos recherches, nous avons pu recueillir des données chiffrées approximatives lors des entretiens exploratoires, soit la moyenne d'âge estimée par les ordres eux-mêmes et les écarts d'âge au sein de la communauté Les situations que nous avons rencontrées sont disparates; la plus jeune communauté, de l'ordre des Prémontrés, rassemble trois frères venus du Congo (ayant tous moins de cinquante ans), quand la petite communauté bénédictine du Territoire de Belfort regroupe cinq frères âgés conscients qu'ils ne pourront plus gérer leur prieuré très longtemps L'âge moyen de certaines communautés induit donc un risque de dissolution à court terme, comme dans une communauté

11 Pour des données statistiques récentes concernant le catholicisme, voir le rapport du Center for Applied Research in the Apostolate (CARA, 2015) qui montre qu'en Europe, le nombre des membres séculiers et réguliers de l'Église (évêques, prêtres, diacres, religieux et religieuses) a diminué de 40 % entre 1980 et 2012 Les religieux et religieuses des ordres et des congrégations (toujours en Europe) sont passés de 563 152 en 1980 à 287 106 en 2012, soit une diminution de 49 % (CARA, 2015: 11) Dans les dernières données du Church's Book of Statistics, analysées par l'agence Fides, on peut constater que les religieux et religieuses continuent de diminuer fortement en Europe entre 2015 et 2016: http://www.fides.org/en/news/64944-VATICAN_CATHOLIC_CHURCH_STATISTICS_2018 (consulté le 20/03/2020)

de clarisses où l'équilibre de cinq religieuses âgées¹² est difficile à tenir si l'une ou l'autre devait être placée en maison de retraite. Les renouvellements sont eux-mêmes inégaux : les carmélites voient entrer des membres jeunes, d'autres comme les dominicaines sont approchées par des postulantes ou ont des novices, mais pour d'autres encore, comme les clarisses, un renouvellement semble improbable, les dernières entrées datant des années 1980. Même si plusieurs supérieur·e·s nous ont affirmé que la problématique de la vieillesse n'était pas encore au cœur de leurs préoccupations, les communautés contemplatives ne disposent pas toujours des moyens pour assurer la prise en charge coutumière des âgé·e·s par les plus jeunes. Certaines d'entre elles s'interdisent l'emploi de novices aux tâches de soins – « moi j'ai toujours dit : une jeune qui entre, elle entre pour être carmélite et pas pour être infirmière, il faut respecter les jeunes, il ne faut pas les utiliser » (prieure, 70 ans, entretien du 25 avril 2017) –, quand d'autres nous déclarent qu'elles refusent de nouvelles entrantes parce que « ce ne serait pas un cadeau à leur faire » (abbesse, 66 ans, entretien du 6 juin 2017). La crainte que la communauté apparaisse aux yeux des novices comme une communauté âgée de frères/sœurs est assez largement partagée par les supérieur·e·s, qui s'efforcent de maintenir au monastère des travaux et des tâches domestiques jugées plus épanouissantes pour les jeunes recrue·e·s que les soins réguliers aux plus âgé·e·s.

Des prises en charge différenciées de la vieillesse

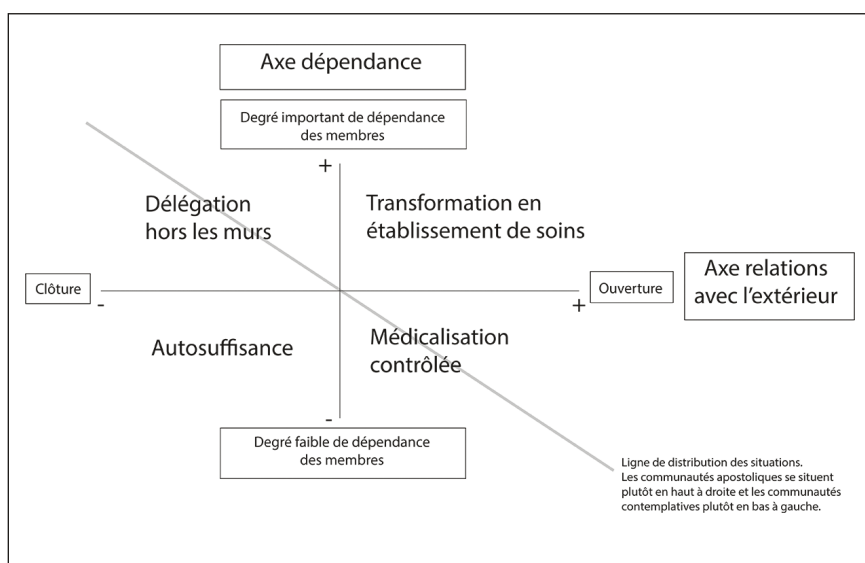
Si la démographie de la communauté et ses capacités financières déterminent en partie le choix d'un modèle de prise en charge des religieuses et religieux dépendant·e·s, la tradition – apostolique *vs* contemplative – de la congrégation ou de l'ordre joue également un rôle important. Les communautés contemplatives, plus attachées à l'autarcie, à la rigueur de la clôture et à une gestion minimaliste des interactions entre leurs membres, montrent plus réticentes que les apostoliques à recourir à du personnel de soins laïque permanent. Elles ne souhaitent pas non plus établir le partenariat avec l'État qu'exigerait la transformation du couvent/monastère en établissement de soins médicalisé subventionné. Par ailleurs, si les apostoliques, pour des questions de masse critique, peuvent envisager une fusion avec une autre congrégation, cet arrangement est difficilement concevable pour des ordres au sein desquels la vie commune se construit entre autres autour du vœu de stabilité¹³. Les communautés contemplatives vont chercher, dans la mesure du possible, à privilégier la gestion en interne.

12 L'effectif minimum d'une communauté, fixé à cinq moniales par l'Instruction d'application papale sur la vie contemplative féminine (Cor Orans) du 15 mai 2018, ajoute une pression supplémentaire. En dessous de ce chiffre, les moniales pourraient être affiliées à un autre monastère et perdraient leur statut autonome. Notons que cette directive ne concerne que les communautés contemplatives féminines.

13 Le quatrième vœu – le vœu de stabilité – est spécifique aux ordres monastiques. Il renvoie directement au titre de cet article : « Quand on rentrait, c'était pour la vie », qui traduit justement

À partir de toutes les situations que nous avons recensées lors de nos enquêtes depuis 2014, il est possible d'établir une typologie des modèles de prise en charge des membres âgés dans les communautés religieuses, qu'elles soient apostoliques ou contemplatives. Le graphique qui suit propose une modélisation des façons de faire, en articulant l'influence des degrés d'ouverture au monde (axe des abscisses) et celle des degrés de dépendance des membres (axe des ordonnées). Cette modélisation est élaborée à partir des observations de terrain et des entretiens menés avec les membres. Ils ont permis de documenter empiriquement, pour chaque communauté de notre échantillon :

- le degré d'ouverture au monde (présence ou non de laïques, possibilité pour les membres de sortir et d'avoir des activités apostoliques à l'extérieur de la communauté) ;
- le niveau de dépendance des membres (moyenne d'âge de la communauté, pathologies recensées et difficultés effectives des membres pour accomplir les tâches quotidiennes et domestiques)



Graphique factoriel de la prise en charge de la vieillesse au sein des communautés religieuses

La transformation en établissements de soins (zone en haut à droite) s'opère quand une ou plusieurs congrégations modifient une partie du couvent en lieu de soins de longue durée. Ceci les oblige à repenser les rythmes coutumiers

cet attachement au monastère/couvent en tant que lieu où le moine et la moniale se sont engagé-e-s à réaliser l'entièreté de leur vie religieuse

et à engager du personnel permanent (direction, administration, soins et tâches domestiques) dans le cadre d'un partenariat avec l'État qui va leur accorder des droits assurantiels et assistantiels, en tout ou partie (Anchisi *et al.*, 2017) L'autorité de l'unité de soins, si elle se partage dans le meilleur des cas avec l'autorité religieuse, pour des questions de subventionnement des établissements, dépend des services sanitaires de l'État – comme par exemple l'Agence régionale de santé (ARS) en France – ou des services cantonaux de la santé publique en Suisse

La délégation hors les murs (zone en haut à gauche) concerne des congrégations qui sollicitent principalement des communautés religieuses mieux équipées ou des institutions de soins (de préférence gérées par – ou proches – des associations chrétiennes) pour prendre en charge ses membres âgés dépendants

Il est possible de parler de *médicalisation contrôlée* (zone en bas à droite) quand les congrégations mettent en place un espace spécifique dans leurs murs afin de regrouper leurs membres dans des unités médicalisées. Elles aménagent les lieux, embauchent du personnel soignant et/ou forment certains de leurs membres aux soins gériatriques pour accompagner leurs âgé-e-s sans exclure de la vie communautaire. Le contrôle renvoie au fait que l'autorité religieuse demeure et n'est pas supplantée par une autorité soignante

On peut enfin parler d'*autosuffisance* (zone en bas à gauche) quand la communauté compte principalement sur ses forces vives pour gérer son vieillissement, en privilégiant l'entraide et en limitant le recours ponctuel aux services d'aide et de soins à domicile pour des situations exceptionnelles. Si nombre de communautés ont dû accepter de laisser des professionnelles laïques entrer dans leurs murs, elles cherchent toutes à conserver un certain contrôle de la famille religieuse pour que les pratiques d'entraide entre les membres ne soient pas progressivement remises en cause et pour que les relations hiérarchiques et fraternelles, à l'instar de l'extrait ci-dessous, soient reconnues comme constitutives de la vie communautaire¹⁴

Entretien avec un abbé de 72 ans (28 février 2017) Le supérieur de la communauté, c'est pas seulement un prier ou un supérieur, c'est l'abbé, le père abbé et c'est vrai que c'est une famille particulière mais c'est vrai que ce côté-là joue très fort, avec le rôle des plus jeunes par rapport aux anciens, etc. Y a toute une dimension familiale qui se manifeste à travers les relations

La prise en charge coutumière des membres âgés par les plus jeunes est une dimension traditionnelle de la vie religieuse. De fait, la plupart des communautés que nous avons rencontrées prônent l'autosuffisance comme idéal communautaire, idéal mis à mal pour la majeure partie d'entre elles,

14 Sur la dimension familiale de la communauté religieuse, voir Herrou et Krauskopff, 2009; Anchisi et Amiotte-Suchet, 2018. Des exemples nous ont été donnés où les soignant-e-s ont cherché à contacter un membre de la famille de sang pour prendre avis, alors que la religieuse ou le religieux vivait depuis des décennies avec sa « famille » religieuse

tant elles sont confrontées à l'augmentation croissante de la moyenne d'âge et aux impératifs de la dépendance Les communautés sont donc amenées, ponctuellement ou régulièrement, à envisager la délégation hors les murs quand le degré de dépendance d'un·e membre est jugé trop contraignant pour la communauté (difficultés pour se déplacer seul·e ou faire sa toilette, déambulation, besoin d'aide la nuit) ou quand leurs infrastructures sont inadaptées (absence d'une infirmerie aux normes et/ou de services de soins à domicile pouvant être sollicités) Les communautés apostoliques féminines qui disposaient de moyens suffisants ont transformé une partie de leur immobilier en unité de soins répondant à toutes les normes gérontologiques actuelles, se situant ainsi au même niveau que les unités laïques de même nature (taux d'encadrement, équipements, formation du personnel soignant, etc) Mais ce type de solution, qui implique la mise en place d'un partenariat avec l'État, n'est pas envisagé par les communautés contemplatives Si des aménagements ont pu être observés sur tous nos terrains (lits médicalisés, chambres avec salle de bains, systèmes d'appel, recours aux technologies, etc), les pathologies liées à l'âge posent également en filigrane, pour toutes et tous, la question des nouvelles frontières à construire (et à contrôler) entre religieux·euses et soignant·e-s laïques, afin que la prise en charge soit sécurisée sans que ces dernières ne relèguent au second plan la vie coutumière et les rythmes conventuels

Entretien avec un abbé de 72 ans (28 février 2017) Généralement on nous déconseillait d'aller dans le sens de l'EHPAD [...] Oui, y a une espèce de glissement où on passe de la structure religieuse, la maison religieuse, à une maison de type étatique et là, la législation l'emporte Ne pas mettre de signes religieux, etc Là c'est les normes classiques de structures de l'État ou du monde de la santé Hors de tout contexte religieux ou confessionnel laïc quoi La laïcité à la française en plus Alors tout ça est complètement gobé !

L'autosuffisance est surtout revendiquée par les communautés contemplatives, notamment féminines, la formule «[quand] je suis entrée au couvent, on pensait : on y entre, on y meurt» (moniale, entretien du 18 octobre 2018) est encore valable aujourd'hui Restent les atteintes spécifiques comme les démences qui posent des problèmes spécifiques au point d'obliger ces communautés à procéder au placement de certain·e-s religieux·euses dans des services de soins spécialisés extérieurs aux monastères, une démarche inédite dans ces lieux

Entretien avec un abbé de 54 ans (30 juin 2017). C'est difficile à gérer les pathologies comme Alzheimer On en a porté un longtemps là, c'est un des deux [frères] dont je vous parlais qu'a duré longtemps à l'infirmerie, mais je vois, à la fin, le frère [infirmier] ça lui demandait vraiment beaucoup, beaucoup, vraiment c'était très très lourd et là on sent que nos forces sont beaucoup plus diminuées et donc prendre en charge ce genre de situations ça semblait trop quoi Mais de fait on s'est posé la question

Pour comprendre cette tendance spécifique des communautés contemplatives, il convient de prendre en considération ce qui les caractérise : la tradition de clôture (vivre séparé du monde), la tradition de stabilité (vivre et mourir parmi les siens) et le cœur même de la vie contemplative (prière, silence, travail et accueil) C'est sur ces dimensions, en effet, que nous semblent reposer les logiques sous-jacentes aux modes de prise en charge des religieux et religieuses âgé·e·s au sein des ordres contemplatifs ou semi-contemplatifs que nous avons rencontrés à ce jour Si ces dimensions sont l'objet d'un certain nombre d'aménagements, pour mieux intégrer le vieillissement des membres, elles demeurent également fortement structurantes, au sens que prennent les précontraintes dans le concept de « bricolage » chez Claude Lévi-Strauss (1962) ¹⁵

Ora et labora

Les communautés contemplatives ne sont pas « tributaires des besoins d'une société, parce que la prière, qu'on le veuille ou non, [...] ça n'a pas de prix, ça n'a pas de fin » (prieure, 70 ans, entretien du 25 avril 2017) Elles exigent d'abord de leurs membres une existence retirée et silencieuse¹⁶, scandée par le travail et la liturgie des heures C'est sur cette discipline collective que se sont fondés les ordres Leur volonté affichée de maintenir à tout prix les rythmes de la vie communautaire, tels qu'ils furent institués et pratiqués dans les siècles passés, participe de leur recherche d'intemporalité ; les membres des communautés se pensent en effet comme les gardiens d'une tradition authentique qui a su assumer fermement ses principes et appliquer ses règles

Entretien avec une abbesse de 66 ans (6 juin 2017) Moi ça va faire 50 ans que je suis au monastère [...], j'ai toujours connu le lever à 4h30 Il y a eu des modifications dans la journée mais disons les grands axes n'ont pas bougé

Aux offices qui se succèdent s'ajoutent les tâches quotidiennes, qu'elles soient d'ordre économique, domestique et/ou pastoral La journée alterne selon un rythme peu modifié : offices religieux, prières et méditation personnelle, activités (travail et tâches domestiques), apostolat et temps communautaires (repas, récréations, réunions)

Entretien avec le supérieur d'une communauté semi-contemplative de 42 ans (7 juin 2017). Dans les communautés monastiques, le temps de prière commun est entre

15 Pour Lévi-Strauss, le « bricolage » n'est pas une activité aléatoire et individuelle Si les acteurs « bricolent », ils le font au sein d'un contexte qui délimite le champ des possibles et n'autorise pas tout type d'arrangement La notion de « pré-contrainte » renvoie chez l'auteur aux éléments contextuels (ici la tradition de l'ordre) qui limitent les choix possibles ou favorisent certains types d'agencements En d'autres termes, s'il y a toujours un certain degré d'autonomie (et donc de l'innovation) dans le bricolage, il ne s'agit jamais « d'une autonomie illimitée, mais plutôt d'une autonomie « pilotée » » (Campiche, 1993 : 119)

16 Pour une lecture historique et philosophique de la clôture et du silence dans les ordres monastiques, voir Gabriel, 2012

6 et 8 heures par jour Dans une communauté apostolique, on peut l'estimer entre 2 et 3 heures Voilà, juste si on regarde de près hein Donc 6 et 8 heures par jour de prière en commun, c'est énorme ! Le travail devient quelque chose d'accessoire On fait ça un peu parce qu'il faut gagner sa vie et un peu parce qu'il faut occuper le temps et qu'on va pas faire que prier Vous voyez, le religieux il est pas là pour gérer les biens du monde

Le fonctionnement de ces collectifs repose sur le suivi rigoureux des rythmes conventuels, sur la répartition des tâches en fonction des compétences et sur l'obéissance de chacun·e à son·sa supérieur·e Dans ces lieux sans retraite, les membres de la communauté, même lorsqu'ils·elles sont âgé·e-s, participent donc activement à la vie commune

Entretien avec une moniale de 79 ans (15 octobre 2018) Oui, oui, la vaisselle, le réfectoire, j'ai la responsabilité de la chambre de communauté, des sanitaires, un étage, et puis les escaliers du haut et bas, un corridor, une petite passerelle pour aller au parloir

Mais les atteintes liées à l'âge des membres de la communauté vont néanmoins modifier les pratiques Des changements s'observent, du point de vue de la participation aux offices :

Entretien avec une moniale de 79 ans (16 octobre 2018). Maintenant je peine, parce que je suis fatiguée le soir, je suis fatiguée, alors j'ai soumis cela à la supérieure, j'ai dit « écoute [...] tu sais maintenant je peine, je me rends compte que le... » et puis elle me dit « mais oui tu prends de l'âge ma vieille » (rires), j'ai dit « je peine, je serais bien contente le soir de me retirer » [...] Alors j'ai dit « mais je peux prendre un soir de plus que les autres pour un certain temps », elle a dit « oui pour un certain temps mais il ne faut pas en faire un absolu, des soirs où tu sens que ça va et ben tu restes »

Le travail collectif va également subir des transformations, pour que tous ou toutes puissent continuer d'y participer Les communautés religieuses n'hésitent donc pas à renouveler leurs activités afin de les adapter aux capacités de chacun·e :

Entretien avec une prieure de 70 ans (25 avril 2017) Il y a quelques années on a réfléchi à notre gagne-pain, on faisait des drapeaux de sociétés, mais il fallait avoir un certain don, tout le monde ne pouvait pas y travailler, à l'époque on avait plusieurs sœurs âgées, moi j'ai dit : « il faut trouver un travail où tout le monde peut travailler », et on s'est mises à faire des biscuits, parce qu'une sœur âgée pouvait coller des étiquettes, couper des ficelles, voilà des choses comme ça

La nature du travail se voit également modifiée Objet d'un but collectif commun, le travail restait individuel au sens d'occuper la tâche – et rien que la tâche – qui était assignée Aujourd'hui, l'âge et le petit nombre obligent les religieux et les religieuses à « aller dans l'emploi de l'autre » :

Entretien avec une moniale de 75 ans (17 octobre 2018). J'aide sœur Jeanne par exemple à changer les fourres de duvet, elle a un peu de peine [...] D'accord, des

choses comme ça; ou bien des petites choses comme ça vous voyez ou bien balayer dans un coin ou bien...sans forcément qu'on me le demande [...] avant oui, avant on n'osait pas trop aller ce qu'on appelait dans les emplois des autres [...] Maintenant? pour Marie-Geneviève, ça m'arrive de lui demander, comme elle a des dossiers, des factures sur tant d'années, j'ai dit «si jamais tu as quelque chose à déchirer, à détruire tu me dis», mais avant c'était impensable Il ne fallait pas mettre les pieds à l'économat, ce n'était pas mon domaine

Face aux difficultés de santé, certaines communautés vont adapter les heures des offices, parfois au prix de longs débats, comme ces cisterciennes qui ont déplacé les vigiles de 4h à 4h45 suite à une épidémie de grippe particulièrement éprouvante¹⁷

Si la vie monastique semble ne pas avoir bougé au cours du temps – prier, travailler, se former –, de fait elle s'est transformée, au moins depuis les années 1960 Les rapports à la hiérarchie, aux pratiques ascétiques ont subi des aménagements, notamment après Vatican II L'introduction de vacances, de jours de désert hebdomadaires, de pratiques sportives hors du monastère, la levée du silence lors de repas de fête ou plus informels nous ont été donnés à voir, avec des nuances il est vrai selon les ordres L'idée d'une santé autogérée, accompagnée de pratiques de prévention, a également pénétré dans les communautés contemplatives, ou plus exactement certains usages (alimentation, herboristerie, méditation, etc) ont été relus à l'aune de tendances actuelles (vision holistique de la santé, développement durable et écologie, décroissance, etc) À ce titre, si la vie monastique peut sembler relever d'un autre temps, elle contribue aussi à repenser des modes de vie plus actuels Reste la question de la vieillesse dépendante dont on ne sait pas bien si elle fait bouger le curseur ou si, dans ses formes les plus étranges, elle en est exclue

Vieillir chez soi

Aux vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance¹⁸, les ordres contemplatifs ajoutent un quatrième vœu : le vœu de stabilité, qui sous-tend l'impératif de vivre toute son existence dans un lieu donné La majorité des moines et moniales n'ont donc jamais quitté le monastère pour vivre ailleurs Ils-elles ont toujours séjourné avec les frères et sœurs de leur communauté locale, respectant ainsi ce vœu de stabilité prononcé au début de leur vie religieuse

17 «C'était vraiment une adaptation presque historique parce qu'on était un peu fières aussi encore de nos vigiles à 4h, et on les aimait je vous assure » (abbesse, 74 ans, entretien du 1^{er} mai 2017)

18 Les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, par leur dimension solennelle, touchent à ce qui est au fondement même de la citoyenneté démocratique : posséder des biens, fonder une famille et faire valoir son opinion Même si le fait de prononcer des vœux solennels n'enlève pas aux moines et moniales le statut de citoyen-ne, il n'en demeure pas moins qu'ils-elles officialisent par le rite leur volonté de vivre en rupture avec les aspirations sociales qui fondent la vie ordinaire de leurs contemporains

Entretien avec le supérieur d'une communauté semi-contemplative de 42 ans (7 juin 2017) Notre attachement au couvent est moins fort que des moniales qui ont vécu toute leur vie là, de manière clôturée, sans sortir Vous imaginez ce que c'est ? Vous les emmenez à l'hôpital, ben vous les vous les scindez quoi C'est clair que moi j'en ai connu une qu'est morte récemment, qu'est morte à 40 ans [], elle est morte à l'hôpital et c'est horrible quoi Donc mourir au monastère, pour une sœur ou un moine, c'est logique quoi Par contre, pour des apostoliques, c'est à mon avis beaucoup moins requis, l'attachement au lieu n'est pas du même ordre

La tradition veut donc que les frères et sœurs âgées vivent et meurent dans la communauté, en étant accompagné·e·s et soutenu·e·s jusqu'à la fin, et même au-delà¹⁹ Le placement d'un frère ou d'une sœur en institution est donc davantage problématique que pour les communautés apostoliques, les membres de ces dernières ayant eu plusieurs fois l'habitude de changer de maison selon les aléas de leur carrière missionnaire Mais quand certaines pathologies liées à l'âge surviennent et mettent en difficulté la pérennité des rythmes coutumiers, l'impératif de stabilité des communautés contemplatives se trouve confronté aux limites de la maladie Autant certaines atteintes physiques peuvent se conjuguer avec la vie quotidienne collective sur la base de quelques aménagements – haut-parleurs dans les chambres, rampes et ascenseurs, déplacement des horaires ou limitation des offices pour certain·e·s religieux·euses, rotation des membres de la communauté pour suppléer le handicap de l'un ou de l'une –, autant les situations lourdes et les troubles cognitifs comme les démences mettent les règles et rythmes conventuels en péril – rupture du silence, perturbation des offices, non-respect de la clôture, refus de porter l'habit ou de participer aux activités, etc Celui ou celle qui déambule, parle ou crie, sans respecter les lieux et les temps, devient difficilement contrôlable Sa pathologie exige une prise en charge durable par un tiers, soit en interne si un des membres de la communauté peut assumer cette tâche, soit à l'extérieur via le placement en institution, comme le montre cet échange avec le supérieur d'une communauté semi-contemplative de 42 ans (7 juin 2017)

Si l'un de vous cinq a je sais pas un accident cérébral qui fait qu'il devient très handicapé

Cérébral, il quitte, oui, il quitte le couvent

Et il va où ?

J'en sais trop rien mais il va dans un truc où il y a une prise en charge permanente et où

Il est pas pris en charge par la communauté ?

Non, non c'est trop ! On ne pourra pas le faire

¹⁹ Dans certaines traditions monastiques, le ou la défunt·e est veillé·e pendant 24 heures par ses frères ou ses sœurs, son corps étant installé à la vue de tou·te·s dans le cœur de l'église et accompagné en continu par la prière Ils ou elles sont enterré·e·s sur place, dans le cimetière du monastère, selon les rites, à même le sol

Sur ce point, les stratégies divergent et renvoient aux tensions entre fidélité à la tradition de stabilité (rester dans sa communauté locale) et fidélité à la tradition religieuse (rester dans son ordre) Il importe, rappelons-le, de bien prendre en considération la spécificité des ordres religieux contemplatifs par rapport aux congrégations religieuses apostoliques Dans les ordres, chaque monastère est relativement indépendant Celles et ceux qui y entrent prononcent leurs vœux devant une communauté locale Le vœu de stabilité implique qu'ils-elles poursuivront et finiront leur vie dans ce lieu Lorsque la vie commune n'est plus possible, on pourra placer le frère ou la sœur dans un établissement adapté au plus proche de la communauté locale, afin de pouvoir maintenir le lien par des visites Le choix du lieu est prioritairement géographique, même s'il s'agit d'un établissement public sans dimension religieuse Pour d'autres communautés, le maintien d'une vie religieuse fidèle à la tradition de l'ordre est privilégié La religieuse ou le religieux dépendant·e sera placé·e dans une autre communauté de l'ordre (parfois éloignée de sa communauté locale) disposant de structures sanitaires adaptées, ou dans un établissement spécialisé qui ne reçoit que des moines ou moniales, tous ordres confondus Ces religieux resteront canoniquement liés à leur ordre respectif qui les comptera au nombre de ses membres communautaires²⁰ Les liens seront maintenus par des courriers ou des visites de leurs supérieur·e·s Il arrive aussi que lors de la fin de vie, la communauté se déplace pour assister le ou la mourant·e qui, une fois décédé·e, sera ramené·e au monastère pour la veillée funèbre, puis pour la cérémonie d'ensevelissement (exemple qui nous a été donné par l'abbesse d'un monastère cistercien, entretien du 24 juillet 2017)

D'après nos entretiens et selon une logique classique de répartition des rôles sociaux dans le travail du *care* (Tronto, 2008 ; Molinier *et al* , 2009), les hommes seraient plus enclins à déléguer la prise en charge de leurs frères âgés à des professionnelles des soins ou des religieuses Si toutes les communautés font des efforts pour aménager les espaces afin que leurs membres âgées puissent continuer de suivre la vie communautaire, les femmes semblent moins disposées que les hommes à accueillir du personnel laïque dans leurs murs

Entretien avec une supérieure de 61 ans (14 juin 2017) C'est vrai qu'on essaie de les maintenir un maximum avec nous L'infirmier est bien organisée, elles peuvent entendre et il y a aussi un espace où elles peuvent voir [...] elles peuvent voir la messe, il y a une télévision fixe, là où elles mangent avec un écran [...] donc elles peuvent suivre, si elles sont en chemise de nuit voilée, elles sont là si possible, on les prend avec nous à table Elles ne sont pas plantées à l'infirmier

20 Ceci peut être un enjeu important : dans le cadre de l'Instruction sur la vie contemplative féminine (Cor Orans) évoquée plus haut, les petites communautés féminines peuvent faire valoir leurs membres à distance comme faisant partie des leurs et ainsi se maintenir au nombre minimum de 5 pour pouvoir rester autonomes

Reste les limites à la vie communautaire que sont la rupture du silence et du temps de la nuit permettant la récupération, entre le dernier office du soir et le premier du matin. La démence, avec ses effets incontrôlables parce qu'ils mettent à mal les limites institutionnelles (Lechevallier-Hurard, 2015), est donc l'atteinte qui va occasionner le plus de problèmes et conduire au placement en maison de retraite. Intégrer certain·e·s religieux·euses malades dans le quotidien de la vie monastique peut aussi poser des problèmes notamment vis-à-vis des hôtes, au risque de mettre en péril les rentrées financières, comme nous l'a indiqué la supérieure d'une Fraternité de 60 ans (entretien du 11 juillet 2017) :

[...] manger au réfectoire, et puis on passe les plats chez nous, et puis on mange avec nos hôtes [...] ces sœurs âgées là au milieu qui ... ça n'allait pas. On a dû leur demander de se retirer.

L'objectif est bien ici de maintenir les religieux et religieuses au monastère en limitant les perturbations pour la vie communautaire. Au-delà du vœu de stabilité à respecter, le but est aussi de préserver l'attractivité des lieux afin que les nouvelles et nouveaux venu·e·s puissent y trouver un cadre de vie spirituelle où la vieillesse, intégrée, ne devienne pas une charge déstabilisante pour toute la communauté.

Entretien avec le directeur d'une association chrétienne gérant des maisons de retraite (1^{er} octobre 2014) Et donc les jeunes contemplatives qui rentrent elles disent : « Moi je viens ici pour ça mais je ne viens pas là pour gérer des bâtiments, des fermes et m'occuper des sœurs âgées. Sinon j'aurais fait infirmière, je travaillerais à l'hôpital et j'aurais ma vie. » [] Et c'est ce qui fait que dans les couvents contemplatifs, y a 25-30 ans, il aurait été exclu de la sortir du couvent, les règles de saint Benoît, normalement vous êtes attaché à votre couvent, à votre monastère, etc. Donc je pense que ça aurait été vraiment une révolution [] dans le monastère. Ça aurait été vraiment l'abandon, l'abandon d'une sœur si on avait été la mettre dans une maison de retraite quelle qu'elle soit. Et aujourd'hui au contraire, elles le font pour préserver les jeunes sœurs qui sont là. Parce que si elles continuent à s'épuiser à soigner les sœurs âgées, les jeunes vont partir, elles ne resteront pas.

La distance à tenir est subtile, le·la religieux·euse âgé·e pouvant autant servir de figure marketing (longévité, sérénité, sagesse) que renvoyer une image négative pour les hôtes ou les novices. En outre, plusieurs monastères vivent aujourd'hui en partie grâce aux retraites vieillesse délivrées par l'État. Mais ces questions liées à l'avenir des communautés religieuses, apostoliques ou contemplatives, ne préoccupent pas que leurs membres. À un niveau supra-local, des réflexions sont en cours, comme nous avons pu le constater lors d'entretiens menés avec des cadres de l'Église ou des responsables d'organismes faïtiers (Conférence des religieux et religieuses en France et Conférence des Unions des religieux/religieuses et des Instituts séculiers de Suisse). Aucune politique précise ne pourrait être dégagée de ces premières entrevues. Prenant en compte l'autonomie des monastères au sein de l'Église

et la spécificité de chaque situation, les hauts représentants de l'institution se présentent plutôt comme des accompagnants conduits à gérer des situations à court terme ²¹

Une remise en question des catégories savantes ?

Durant nos recherches au sein des congrégations apostoliques féminines, les religieuses âgées que nous avons interviewées estimaient sans hésitation qu'elles avaient « fait leur temps » et que leur participation aux missions de la congrégation était révolue

Entretien avec une religieuse apostolique de 94 ans (3 juin 2016) Ben vous savez qu'est-ce qu'on peut faire de mieux? On était ramassé sur ses vieux jours, mais je me suis plu là-bas, c'était une maison agréable, on était encore valide, on avait pas mal d'activités, on voyait beaucoup de monde, et voilà, jusqu'au moment où j'étais trop fatiguée et j'ai atterri ici [] On est usée vous savez, moi j'ai déjà 94 ans, ça fait déjà hein

Pour les religieuses apostoliques, dont la plupart ont exercé une activité professionnelle, le temps de la vieillesse coïncide avec la fin de l'activité missionnaire. Elles se considèrent comme des professionnelles « à la retraite », en lien avec la décharge sacerdotale des prêtres et le rappel des religieux et religieuses apostoliques autour de 75 ans. Bénéficiaire d'une prise en charge sanitaire adaptée dans une maison de retraite confortable et aménagée, représente donc pour elles un cadre de fin de vie légitime et mérité. Or cette manière de considérer la vieillesse comme une étape du cycle de vie, associée à l'aboutissement d'une « carrière » missionnaire, ne se retrouve pas dans l'univers des communautés contemplatives où la vieillesse n'est pas envisagée comme une étape particulière.

En conclusion et au cœur de ces terrains sur la vie monacale en train de se réaliser, nous émettrons deux hypothèses, l'une qui remet en question les catégories scientifiques que la sociologie de la vieillesse a construites pour la saisir, l'autre qui interroge les approches socio-anthropologiques du monachisme contemporain.

D'une part, c'est sur le différentiel « nous, nous ne sommes pas touchées par la vieillesse » (abbesse, entretien du 7 juin 2017) – sous-entendu moins que les communautés apostoliques – et « on en a vu d'autres au cours de l'histoire » (abbesse, entretien du 1^{er} mai 2017) que se construit en partie le discours des responsables des ordres rencontrés, comme cet abbé de 72 ans qui témoigne (entretien du 28 février 2017) :

21 Il est encore trop tôt à ce stade de notre enquête pour donner une vue d'ensemble des positions prises par les diocèses et les organismes faïtiers. Nous avons néanmoins pu constater que des solutions pour le moins originales se dessinent, comme la prise en charge des frères âgés d'un monastère par une communauté charismatique ou la formation de laïques en vue de les élever au statut de gouvernante et « quasi-supérieure » de petites communautés de sœurs âgées.

Ce n'est pas la première fois. Comme c'est arrivé au cours de l'histoire, il y a eu des monastères où souvent il ne restait plus que 2 ou 3 membres et puis tout à coup ça redémarrait.

Bien conscientes de leur vieillissement, mais simultanément porteuses d'une histoire qui parle pour elles (plusieurs épisodes de déclin et de survivance au cours des siècles), les communautés religieuses contemplatives ne s'autodéfinissent pas par l'âge moyen de leurs membres. Ici l'identification au groupe relègue au second plan la catégorisation sociale (collectifs féminins ou masculins de membres âgés). L'identité individuelle se fonde dans l'identité collective ; la frontière entre le « nous » et le « eux » (Jenkins, 1996) se définit de l'intérieur par le charisme fondateur et la façon de le vivre. Alors que les communautés apostoliques se réinventent une mission pour le grand âge – « vieillir comme religieux et religieuses » –, les contemplatives n'ont pas à effectuer cette conversion : prier, travailler et accueillir sont des missions que toutes et tous pourraient continuer d'accomplir, l'avancée en âge étant même parfois envisagée en termes de gain qualitatif. Dans ces communautés, cette manière de penser le vieillissement comme s'intégrant au projet commun, en niant parfois les contraintes qu'il induit, est une donnée capitale. Elle conditionne en partie les stratégies mises en place par les communautés pour y faire face et remet en cause les catégories scientifiques au profit d'une définition ordinaire de la vieillesse en « famille » (Anchisi, Amiotte-Suchet, 2018). À cet égard, ces communautés restent détentrices d'un savoir-faire collectif, d'un pouvoir et d'une autonomie qui leur sont propres.

D'autre part, les approches socio-anthropologiques du monachisme contemporain interrogent autant ses singularités que ses évolutions, en lien avec son inscription dans la « modernité ». Ainsi Danièle Hervieu-Léger (2017) voit-elle dans les évolutions de ce monachisme un excellent analyseur de la modernité religieuse. Pour l'auteure, l'idéal ascétique sur lequel s'est refondé le monachisme au XIX^e siècle a su, en quelque sorte, sur-assumer les pratiques d'hospitalité et d'autarcie économique pour donner un sens nouveau à des formes de vie atypique, la virtuosité spirituelle devenant ainsi une forme de protestation sociale dans des sociétés post-modernes qui se montrent incapables de proposer de nouvelles utopies. Les monastères se seraient donc réorganisés en référence aux nouvelles sensibilités sociétales : écologie, solidarité inconditionnelle, production locale et responsable, développement personnel holistique. L'analyse de la vitalité contemporaine des ordres traditionnels comme des communautés nouvelles est ainsi centrée sur les innovations communautaires et spirituelles dont elles sont le théâtre, dans les sociétés (post-)sécularisées (Jonveaux, Palmisano, 2016 ; Palmisano, 2016). Mais si ces approches se sont montrées particulièrement pertinentes pour penser à la fois les permanences et les évolutions du monachisme, elles ne prennent que peu en compte les effets du vieillissement qui touche indéniablement toutes les communautés religieuses, qu'elles soient apostoliques ou contemplatives. Or le monachisme contemporain ne se transforme pas uniquement de manière

stratégique dans le but de promouvoir sa singularité dans nos sociétés post-modernes, il se transforme également – et parfois surtout – parce qu’il doit faire face à des problèmes socio-sanitaires importants, voire préoccupants. En d’autres termes, si les communautés religieuses savent aujourd’hui innover, ce n’est pas uniquement pour rester attractives dans un monde en mutation, c’est aussi pour être tout simplement en mesure de prendre soin de leurs membres âgés et ne pas compromettre totalement leur avenir en épuisant leurs ressources. L’intérêt porté aux communautés contemplatives dépasse donc la centration sur des modes de vie singuliers²², il relève d’une connaissance plus large de la sociologie des groupes sociaux, de leur spécificité et de nouvelles transversalités.

Laurent Amiotte-Suchet

Haute École de santé Vaud (HESAV), HES-SO
laurent.amiotte-suchet@hesav.ch

Annick Anchisi

Haute École de santé Vaud (HESAV), HES-SO
annick.anchisi@hesav.ch

²² Voir à ce sujet le numéro thématique de la revue *ethnographiques.org* que nous avons coordonné sur les lieux du vieillir (Amiotte-Suchet et Anchisi, 2017).

Bibliographie

- Aïach Pierre, 2010, *Les inégalités sociales de santé. Écrits*, Paris, Economica
- Amiotte-Suchet Laurent, 2017, « Les religieuses âgées et leurs soignantes Hybridité des espaces, des temps et des appartenances dans des institutions de soins », *ethnographiques.org*, 35, <http://www.ethnographiques.org/2017/Amiotte-Suchet> (consulté le 22/03/2020)
- Amiotte-Suchet Laurent, Anchisi Annick (éd.), 2017, « Vieillir en institution, vieillesse institutionnalisées Nouvelles populations, nouveaux lieux, nouvelles pratiques », *ethnographique.org*, 35, <http://www.ethnographiques.org/numero-35-vieillir-en-institution/> (consulté le 22/03/2020)
- Anchisi Annick, Amiotte-Suchet Laurent, Toffel Kevin, 2016, « Vieillir au couvent Stratégies des congrégations et paradoxe des laïcités », *Social Compass*, 63, p 3-19
- Anchisi Annick, Amiotte-Suchet Laurent, von Ballmoos Claudia, 2017, « Dépendance et visibilité Quand les religieuses âgées sortent de l'ombre », in N Burnay et C Hummel (éd.), *Vieillesse et classes sociales*, Berne, Peter Lang, p 221-245
- Anchisi Annick, Amiotte-Suchet Laurent, 2018, « Vieillesse des congrégations religieuses féminines Les nouveaux contours des solidarités "familiales" », *Nouvelles questions féministes*, 37, p 52-85
- Cambois Emmanuelle, Robine Jean-Marie, 2001, « Apports des indicateurs d'espérance de vie sans incapacité à l'étude des inégalités sociales de santé », *Santé Publique*, 13, p 137-149
- Cambois Emmanuelle, Laborde Caroline, Robine Jean-Marie, 2008, « La "double peine" des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte », *Population et Sociétés*, 441 [en ligne], https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19109/441_fr.pdf (consulté le 22/03/2020)
- Campiche Roland J, 1993, « Individualisation du croire et recomposition de la religion », *Archives de sciences sociales des Religions*, 81, p 117-131
- Center for Applied Research in the Apostolate (CARA), 2015, Global Catholicism: Trends and Forecasts, <http://cara.georgetown.edu/staff/webpages/Global%20Catholicism%20Release.pdf> (consulté le 22/03/2020)
- Chélini Jean, 1991, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, Hachette
- Corwin Anna, 2017, "Growing Old with God An alternative Vision of Successful Aging, among Catholic Nuns", in S Lamb (ed.), *Successful Aging as a Contemporary Obsession. Global perspectives*, New Brunswick, Rutgers University Press, p 98-111
- Dozon Jean-Pierre, Fassin Denis (éd.), 2001, *Critique de la santé publique: une approche anthropologique*, Paris, Balland
- Dubois Jacques, 1974, « Les moines dans la société du Moyen Âge (950-1350) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 60, p 8-10
- Fechner C-J, 1961, "Health and Longevity of Today's Sister", *Social Compass*, 8, p 347-354
- Flannelly Kevin J, Weaver Andrew J, Larson David B, Koenig Harold G, 2002, "A Review of Mortality Research on Clergy and Other Religious Professionals", *Journal of Religion and Health*, 41, p 57-68

- François (Pape), 2018, *Cor Orans*, instruction d'application de la Constitution apostolique « Vultum Dei Quaerere » sur la vie contemplative féminine du 15 mai 2018
- Gabriel Frédéric, 2012, « Communautés du silence : clôtures, intériorité, règles et traditions monastiques à la fin du xvii^e siècle », *Lo Sguardo. Rivista di filosofia*, 10, p 11-37
- Grand Alain, Clément Serge, Bocquet Hélène, 2000, « Personnes âgées », in A Leclerc et al., *Les inégalités sociales de santé*, Paris, La Découverte, p 315-330
- Hasquenoph Sophie, 2009, *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Champ Vallon
- Herrou Adeline, Krauskopff Gisèle (éd), 2009, *Moines et moniales de par le monde. La vie monastique au miroir de la parenté*, Paris, L'Harmattan
- Hervieu-Léger Danièle, 2015, « Reconquête, œcuménisme, art de vivre : une lecture sociologique des mutations de l'utopie monastique entre xix^e et xxi^e siècles », in sœur Évangeline (éd), *Protestantisme et vie monastique : vers une nouvelle rencontre ?*, Lyon, Éditions Olivetan, p 101-114
- , 2017, *Le temps des moines. Clôture et hospitalité*, Paris, Presses universitaires de France
- Höpflinger François, Bayer-Oglesby Lucy, Zumbrunn Andrea, 2011, *La dépendance des personnes âgées et les soins de longue durée. Scénarios actualisés pour la Suisse*, Berne, Hans Huber
- Jenkins Richard, 1996, *Social Identity*, London, Routledge
- Jonveaux Isabelle, 2011, *Le monastère au travail. Le Royaume de Dieu au défi de l'économie*, Paris, Bayard
- , 2015, « Les moniales et l'emprise du genre », *Sociologie*, 6, <http://sociologie.revues.org/2487> (consulté le 22/03/2020)
- Jonveaux Isabelle, Palmisano Stefania (eds), 2016, *Monasticism in Modern Times*, London, Routledge
- Lalivé d'Épinay Christian, Bickel Jean-François, Maystre Carole, Vollenwyder Nathalie, 2000, *Viellisse au fil du temps, une révolution tranquille*, Lausanne, Réalités Sociales
- Lalivé d'Épinay Christian, Spini Dario et al , 2008, *Les années fragiles, la vie au-delà de quatre-vingts ans*, Laval, Presses universitaires de Laval
- Landry Abbé Ch , 1900, *La Mort civile des religieux dans l'ancien droit français. Étude historique et critique*, Paris, A Picard et fils
- Laurin Nicole, Juteau Danielle, Duschesne Lorraine, 1991, *À la recherche d'un monde oublié, les communautés religieuses de femmes au Québec*, Québec, Le Jour
- Lechevallier-Hurard Lucie, 2015, *Être présent auprès des absents: ethnographie de la spécialisation des pratiques professionnelles autour de la maladie d'Alzheimer en établissement d'hébergement pour personnes âgées*, thèse de doctorat, Paris, Université Sorbonne Paris Cité
- Lévi-Strauss Claude, 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Plon
- Luy Marc, 2011, « Causes de la différence d'espérance de vie entre les sexes, résultats de l'étude des cloîtres », *Forum Med Suisse*, 11-35, p 580-583
- Maire Catherine, 2000, « La critique gallicane et politique des vœux de religion », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 24, <http://ccrh.revues.org/2052> (consulté le 22/03/2020)

- Molinier Pascale, Laugier Sandra, Paperman Patricia, 2009, *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot
- Office fédéral de la statistique (OFS), 2015, *Rapport social statistique suisse*
- Palmisano Stefania, 2016, *Exploring New Monastic Communities: the (Re)invention of Tradition*, London, Routledge
- Rousseau Sabine, 2009, « La vocation religieuse féminine dans les années 1960-1970: crise collective, itinéraires singuliers », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 116, 3, p 125-138
- Séguy Jean, 1972, « Les sociétés imaginées : monachisme et utopie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 26, p 328-354
- Sevegrand Martine, 2004, *Vers une église sans prêtres. La crise du clergé séculier en France (1945-1978)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes
- Tronto Joan C , 2008, « Du care », *Revue du MAUSS*, 32, p 243-265
- Turina Isacco, 2006, « Vers un catholicisme exemplaire? », *Archives de sciences sociales des religions*, 133, p 115-133
- Tyas Suzanne L *et al.*, 2007, "Healthy ageing in the Nun Study: Definition and neuropathologic correlates", *Age and Ageing*, 36, p 650-655
- Voléry Ingrid, Legrand Monique, 2012, « L'autonomie au grand-âge : corporéisation du vieillissement et distinctions de sexe », *SociologieS*, dossier : Genre et vieillissement, <https://journals.openedition.org/sociologies/4128> (consulté le 22/03/2020)
- Weber Max, 1996, *Sociologie des religions*, textes réunis, traduits et présentés par J -P Grossein, introduction de J -C Passeron, Paris, Gallimard

« Quand on rentrait, c'était pour la vie ». Vieillesse et dépendance dans les communautés contemplatives

Au même titre que les congrégations apostoliques catholiques, les ordres religieux contemplatifs, féminins et masculins, de Suisse romande et de Bourgogne Franche-Comté, sont concernés par le vieillissement de leurs membres. Mais, n'ayant pas eu à occuper, puis à quitter, des postes dans l'enseignement, les soins ou l'éducation comme c'est le cas pour les premières, les ordres se définissent d'abord par leurs missions historiques: prière, travail et hospitalité. L'âge serait un obstacle momentané à l'aune d'une histoire séculaire et ne relèverait pas d'une dimension identitaire collective prioritaire. Toutefois, le vieillissement de la plupart des communautés est établi. Pour s'adapter, les façons de faire divergent selon qu'elles sont masculines ou féminines, selon l'obédience, selon que la clôture est plus ou moins poreuse ou que la communauté dispose ou non de ressources. Les communautés religieuses s'appuient traditionnellement sur une définition ordinaire de la vieillesse en « famille » où l'avancée en âge n'est pas un facteur d'exclusion, chacun-e pouvant continuer de jouer un rôle au sein du collectif. Mais cet idéal communautaire, reposant sur l'entraide intergénérationnelle et le vivre ensemble, est soumis aux effets des pathologies liées à l'âge. Le degré d'adaptation des règles de vie est donc un enjeu important. Du point de vue des vocations, la prise en charge communautaire de la vieillesse dépendante pourrait redéfinir les missions prioritaires et ainsi menacer ce qui fait la spécificité et l'attractivité de la vie contemplative.

Mots-clés : monastère, religieux, religieuses, vieillesse, personnes âgées, adaptation, sociologie.

"When you went in, it was for life." Old age and dependency in contemplative communities

Like female and male active Catholic religious congregations, contemplative religious communities in French-speaking Switzerland and Franche-Comté Burgundy are worried about the aging of their members. But since they do not have to fill, or eventually to dispense with, teaching or caring positions, as in the case of the former, the contemplative orders define themselves rather by their historical roles: prayer, work, hospitality. Age is a temporary obstacle in the perspective of an age-old past and does not affect a primary collective identity. Nevertheless, the greying of most communities is an undeniable reality. The ways of adapting to it differ between monks and nuns, according to the different rules, depending on whether enclosure is more or less porous, and depending on relative prosperity. What is at stake is significant. From the point of view of vocations, a community that is aged and dependent may threaten what makes the order different and might still today attract women

and men. And from a theoretical standpoint, the emic representation of old age may reposition scientific categories for perceiving and understanding these social groups.

Keywords: monastery, convent, monks, nuns, old age, elderly, adaptation, sociology.

"Cuando se entraba, era por la vida". Vejez y dependencia en las comunidades contemplativas

Del mismo modo que las congregaciones apostólicas católicas, las órdenes religiosas contemplativas, femeninas y masculinas, de Suiza romanda y de la Borgoña del Franco Condado, están afectadas por el envejecimiento de sus miembros. Sin embargo, al no haber tenido que ocupar, y luego abandonar, puestos en la enseñanza, los cuidados o la educación, como en el caso de las primeras, las órdenes se definen en primer lugar por sus misiones históricas: oración, trabajo y hospitalidad. La edad sería un obstáculo momentáneo en función de la historia secular y no correspondería a una dimensión de identidad colectiva prioritaria. Sin embargo, la mayoría de las comunidades están envejeciendo. Para adaptarse, los modos de hacer divergen de acuerdo a si son monjes o monjas, si se es de una u otra obediencia, si la clausura es más o menos porosa, o también si se está a beneficio o no de capitales diversos. Los desafíos son importantes. Por ejemplo, desde el punto de vista de las vocaciones, donde la vejez dependiente podría amenazar lo que constituye la especificidad de las órdenes y que todavía hoy atrae a mujeres y hombres. Luego, desde el punto de vista teórico, donde la representación émica de la vejez reposiciona las categorías científicas de aprensión de estos grupos sociales.

Palabras clave: monasterio, convento, religiosos, religiosas, vejez, personas mayores, adaptación, sociología.